



# *Un nouveau partenariat mondial*



LE « PROGRAMME  
DE DOHA POUR  
LE DÉVELOPPEMENT »



## UNE NOUVELLE ÉCONOMIE, UN NOUVEAU MONDE

En novembre 2001, les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont lancé une nouvelle série de négociations commerciales internationales à Doha, au Qatar. Les membres des pays en développement ont joué un rôle clé pour lancer ces négociations.

En préparation à Doha, les pays en développement ont demandé que les négociations soient axées sur leurs besoins et qu'on les aide à devenir des participants à part entière du système commercial mondial. Leur désir a été appuyé par de grandes organisations internationales telles les Nations Unies, ainsi que par le gouvernement du Canada.

Le résultat a été une révolution positive du commerce international, c'est-à-dire une nouvelle et importante série de négociations fondée sur un solide programme social — une nouvelle forme de partenariat mondial.

Ce partenariat est issu d'une prise de conscience, selon laquelle les changements économiques et sociaux profonds qui ont eu lieu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ont créé une nouvelle économie, un nouveau monde. Et ce nouveau monde exige une nouvelle approche.

Au cours des 50 dernières années, l'économie mondiale a subi une transformation aussi fondamentale que celle suscitée par la révolution industrielle. Les mouvements de capitaux, de biens, de services et d'information se sont accélérés, entraînant une augmentation considérable de la productivité et de la richesse des citoyens de tous les pays.

Bon nombre de pays pauvres, plus particulièrement en Asie du Sud-Est, ont participé à cette révolution économique mondiale et jouissent désormais de revenus plus élevés, d'une meilleure éducation et d'une plus longue espérance de vie.

## LES GAGNANTS ET LES LAISSÉS-POUR-COMPTÉ DU COMMERCE

Des études récentes indiquent que les économies ouvertes à l'investissement et au commerce étrangers ont réalisé des progrès économiques fulgurants au cours des 30 dernières années. Par exemple, au cours des années 1970 et 1980, les pays en développement qui ont su ouvrir leurs économies ont enregistré une croissance économique six fois plus élevée que les pays dont les économies sont demeurées fermées.

Une importante étude a mis en lumière un groupe de pays en développement ayant enregistré des résultats exemplaires. Ceux-ci ont été surnommés les « mondialistes ». La liste de ces pays comprend le Bangladesh, la Chine, la Costa Rica, la Malaisie et d'autres pays. Selon l'étude :

- Ces 20 dernières années, les mondialistes ont affiché une augmentation élevée du volume de leurs échanges commerciaux ainsi qu'une baisse importante de leurs tarifs.
- Les taux de croissance des mondialistes se sont accélérés entre les années 1970 et 1990, alors même que la croissance des pays riches et des autres pays en développement ralentissait.





- **Les mondialistes d'après 1980 rattrapent les pays riches alors que les autres pays en développement se laissent de plus en plus distancer.**

Cependant, tous les pays n'ont pas eu la chance de connaître une telle réussite sur le plan commercial. Certains pays, principalement en Afrique, se sont débattus pour profiter des avantages de la mondialisation de l'économie, mais dans certains cas leur niveau de pauvreté a même augmenté.

Plus de 600 millions de personnes vivent dans les 49 pays les moins développés du monde, soit un dixième de l'humanité. Le revenu moyen par habitant dans ces pays n'est que de quelques centaines de dollars et l'espérance de vie moyenne n'est que de 52 ans. Leur part du commerce international a diminué au cours des 20 dernières années pour ne représenter aujourd'hui que 0,5 % des échanges mondiaux.

#### **MISSION : DISSÉMINER LES AVANTAGES**

Les citoyens les plus pauvres du monde accusent de plus en plus de retard par rapport aux autres pays en ce qui concerne l'espérance de vie, la santé des enfants, la scolarisation primaire et la croissance économique. Les privations d'un grand nombre de ces citoyens les plus démunis sont aggravées par la guerre.

Le « Programme de Doha pour le développement » — les négociations commerciales internationales amorcées récemment par l'Organisation mondiale du commerce — a pour but d'aider à disséminer les fruits de l'économie mondiale aux quatre coins de la planète.

Il est évident que cet objectif ne peut être atteint uniquement grâce au commerce. La clé du développement consiste à adopter une approche intégrée soutenue par les institutions financières internationales, les organisations d'aide gouvernementales et non gouvernementales, les Nations Unies, les organisations régionales et surtout une très grande force de volonté de la part des pays en développement.

Certes, le développement véritable, et durable, ne peut prendre racine que dans un terrain fertile : il doit être fondé sur la stabilité économique, une bonne gestion des affaires publiques, la primauté du droit et une approche coopérative. Toutefois, si le commerce n'est pas la panacée, il peut néanmoins contribuer fortement à générer une activité économique et à bâtir des économies durables.

**Le commerce joue déjà un rôle important pour les pays les moins développés du monde, en générant des revenus deux fois plus élevés que l'aide étrangère et dix fois plus élevés que l'investissement étranger direct.** De nombreuses études ont démontré que plus le produit intérieur brut par habitant d'un pays augmentait, plus les revenus des citoyens de ce pays augmentaient. La croissance du commerce entraîne une augmentation des revenus essentiels au développement.

Comme l'ont clairement affirmé les ministres des pays en développement à l'occasion de la Conférence ministérielle de l'OMC tenue en 2001, le commerce fait partie d'un tout et il est l'une des solutions essentielles et nécessaires aux problèmes de la pauvreté et du sous-développement.



## RÉUNION DÉCISIVE À DOHA

La déclaration finale de la réunion souligne la volonté de la communauté internationale de répondre aux inquiétudes des pays en développement. Voici ce qu'elle prévoit :

- un accord visant à ce que les pays en développement aient plus facilement accès à des médicaments importants, tout en reconnaissant l'importance des brevets;
- des négociations visant à faciliter l'accès aux marchés agricoles, notamment par la réduction et, à terme, l'élimination, des subventions à l'exportation, ainsi que par des réductions importantes des subventions nationales qui faussent les échanges;
- des négociations visant à faciliter l'accès aux marchés des exportations non agricoles en provenance des pays les moins développés, dans le but d'autoriser à terme leur accès en franchise et hors contingent;
- des négociations visant la clarification des règles sur les mesures antidumping et compensatrices ainsi que sur les subventions, surtout en ce qui concerne les pêches, dont dépendent de nombreux pays en développement.

Les membres de l'OMC se sont également engagés à élaborer des programmes de travail sur des questions importantes pour les pays en développement, entre autres : les petites économies; le commerce et le transfert de technologie; la propriété intellectuelle; le commerce, les dettes et les finances.

En outre, l'OMC facilitera la poursuite des discussions sur des questions telles que l'investissement étranger, la politique de la concurrence, la facilitation du commerce et la transparence des marchés publics, dans le but d'entamer de nouvelles négociations dans les années à venir.

La Déclaration de Doha a également prévu la mise en place d'un cadre plus souple pour permettre aux pays en développement d'absorber, d'ordonner et de mesurer les ajustements qu'ils devront effectuer pour respecter les engagements pris devant l'OMC. Elle a également souligné l'importance de fournir de l'assistance technique aux pays les plus pauvres afin qu'ils aient les capacités et l'infrastructure nécessaires pour participer aux négociations commerciales et mettre en oeuvre les résultats.

Le directeur général de l'OMC s'est engagé à fournir un rapport complet sur toutes les questions touchant les pays en développement lors de la prochaine Conférence ministérielle qui aura lieu au Mexique en 2003.

## LA POSITION DU CANADA

Le Canada appuie fermement la priorité donnée, dans le cadre de la Déclaration de Doha, aux inquiétudes des pays en développement. Le gouvernement du Canada continuera de soutenir l'ouverture des marchés internationaux aux pays en développement, car il considère que la libéralisation des échanges, plutôt que le protectionnisme, est le meilleur moyen de réduire la pauvreté de ces pays.



Cette démarche rejoint sur beaucoup de points l'approche adoptée par le Canada pour aider les pays en développement, qui consiste notamment à fournir un appui technique pour engager des négociations commerciales et des réformes économiques, à consolider le secteur privé ainsi que l'environnement juridique et institutionnel, et à renforcer les ressources humaines à l'aide de programmes sociaux clés, entre autres dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation.

En mars 2002, le Canada a contribué 1,3 million de dollars à l'OMC au titre de l'appui technique aux pays en développement dans le domaine du commerce.

La politique commerciale du Canada complète les initiatives qu'il a prises dans le cadre d'autres institutions, dont le processus du G8. Le Canada, qui accueille le Sommet du G8 en juin 2002 à Kananaskis, en Alberta, a promis que les besoins de l'Afrique en matière de développement seraient au centre des travaux du Sommet. Les représentants personnels des dirigeants de chacun des pays du G8 travaillent en collaboration avec des dirigeants africains à la création d'un plan d'action concret pour l'Afrique.



### **Pour plus de renseignements**

Le site Web du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international sur les négociations et les accords commerciaux

**[www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac](http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac)**

Le Sommet du G8 à Kananaskis

**[www.g8.gc.ca](http://www.g8.gc.ca)**

L'Agence canadienne de développement international

**[www.acdi-cida.gc.ca](http://www.acdi-cida.gc.ca)**

Pour obtenir des exemplaires de cette brochure et d'autres publications du MAECI :

Service de renseignements (SXCI), ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Téléphone : 1 800 267-8376 (sans frais) ou (613) 944-4000

Télécopieur : (613) 996-9709

Courriel : [enqserv@dfait-maeci.gc.ca](mailto:enqserv@dfait-maeci.gc.ca)

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2002

ISBN 0-662-66417-5

N° de catalogue E2-456/2002

